

# Les fruits et légumes intouchables

Page 2

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4625 - Lundi 12 novembre 2018 - Prix : 10 DA

Conférence de presse d'Abdelkrim Medouar, président de la LFP

«Je n'ai pas pensé à démissionner»

Page 24

En attendant son vote jeudi prochain

## Raouia présente la loi de finances 2019 devant les députés

Page 3

**La conférence de Palerme plus mal partie que celle de Paris**

Par Mohamed Habili

Aujourd'hui est censée se tenir à Palerme une conférence internationale sur la crise libyenne, quelques mois donc seulement après la rencontre de l'Elysée, et qui elle n'a regroupé que les acteurs libyens sous l'égide du président français Emmanuel Macron. Ce ton dubitatif est d'autant plus indiqué en l'espèce qu'on ne sait pas avec certitude qui va y prendre part et qui va s'abstenir bien qu'il soit invité. En fait, il faut attendre l'ouverture de la rencontre pour être à même de pointer les présents et les absents. Le plus probable cependant est que les quatre parties libyennes, à savoir d'un côté le maréchal Haftar, le président du Parlement Aguila Salah, et de l'autre, le président du Haut Conseil d'Etat Khaled el-Michri et Fayaz Al Serraj, qui avaient été présentes à la fin de mai dernier à l'Elysée vont se retrouver à Palerme. Mais en quelle compagnie, la conférence d'aujourd'hui se voulant internationale, à la différence de la réunion de Paris ? Voilà une question à laquelle il n'est pas facile de répondre par avance. Il a été question encore récemment de la présence du président tunisien Bêja Caïd Essebci, mais pas moyen de confirmer la chose à la veille de la rencontre. Même incertitude concernant la présence de la France, qui a été invitée, alors qu'elle-même n'avait pas estimé en mai dernier devoir inviter l'Italie. Ce dont on est sûr par contre, c'est que la rencontre de Palerme n'aurait pas eu lieu si celle de Paris avait été un succès.

Suite en page 3

Instruction au RND de boycott d'une rencontre de Louh à Oran, invention d'excuses imaginaires...

## Les coups fourrés de Ouyahia contre le ministre de la Justice



S'il est rare, et pas seulement sous nos cieux, d'assister à un duel à fleurets mouchetés entre un Chef du gouvernement et un ministre détenant un portefeuille important de son exécutif, les coups bas dirigés, à visage découvert comme à son habitude, par Ouyahia contre Louh attestent que «rare» n'est pas synonyme de «jamais».

Lire page 2

251 greffes d'organes en une année

**Les spécialistes se disent satisfaits mais la liste d'attente demeure longue**

Page 3

Des contes ancestraux adaptés à la réalité d'aujourd'hui

**«La nuit du conte africain» à l'Opéra d'Alger**

Page 13

Instruction au RND de boycott d'une rencontre de Louh à Oran, invention d'excuses imaginaires...

## Les coups fourrés de Ouyahia contre le ministre de la Justice

■ *S'il est rare, et pas seulement sous nos cieux, d'assister à un duel à fleurets mouchetés entre un Chef du gouvernement et un ministre détenant un portefeuille important de son exécutif, les coups bas dirigés, à visage découvert comme à son habitude, par Ouyahia contre Louh attestent que «rare» n'est pas synonyme de «jamais».*

Par Nadjib Stambouli

Dans leurs éditions d'hier, des journaux, dont un site électronique, ont publié une «info» sur de prétendues excuses qu'aurait présentées le ministre de la Justice à Ouyahia. Non content d'avoir déjà répondu, non pas es-qualité de Premier ministre, qualité politique sur la base de laquelle il lui a été rappelé certaines vérités, mais en se calfeutraient derrière le parti qu'il dirige, en l'occurrence le RND, Ouyahia est revenu à la charge par le même biais de la source partisane. Cette fois, l'intermédiaire «porteur des excuses» n'est pas nommé mais serait un parlementaire agissant au nom du premier concerné, d'autant plus qu'il est actuellement à Paris pour la commémoration du 11 novembre 2018. Cette fois-ci, le ministre de la Justice réagit par un démenti, trouvant la coulèure trop grosse pour être avalée par l'opinion publique. Assumer des paroles et ne pas présenter les excuses y afférentes revient à dire que, tout simplement, il n'y a rien à en retirer et que les déclarations de Louh à Oran sont ainsi confirmées. Etant sûr de son fait, il est normal qu'il persiste et signe. C'est clair et net. Il est vrai que le procédé, celui de la manœuvre sournoise, vicieuse et pernicieuse, en usant de l'intox et en inventant de toutes pièces des excuses imaginaires portées par un parlementaire agissant sous le sceau de l'anonymat, a de quoi faire sortir de ses gonds le plus calme des observateurs. Surtout lorsque l'observateur est directement visé par cette opération de flagrante contrevérité. Et



concernant la personnalité de Louh, il se devine aisément qu'envoyer quelqu'un pour demander des excuses n'est vraiment pas dans son caractère et ne figure pas dans ses principes de comportement.

Ceci dit, il ne serait pas intéressant de rappeler quelques faits, datant de la moitié des années 90. A l'époque, Ouyahia était Chef du gouvernement, et est donc politiquement responsable des actifs et des passifs de ses ministres et des mesures qu'ils entreprennent. Il est aujourd'hui très navrant de vouloir faire «porter le chapeau» et «essayer le couteau» comme on dit chez nous, au sujet de l'emprisonnement des cadres, sur le dos de Adami, ministre de la Justice à l'époque, d'autant plus qu'il est actuellement hors-circuit politique. Il ne faudrait pas

perdre de vue également qu'à la même période, Tayeb Louh était président du Syndicat des magistrats et qu'il avait mené un farouche combat contre la série d'emprisonnement des cadres.

Ce thème lui tient à cœur jusqu'à aujourd'hui, et ce n'est pas un hasard s'il l'a ressorti récemment à Oran. Il faut aussi préciser qu'il avait été piqué à vif ce jour-là par une instruction donnée par

Ouyahia aux militants RND pour qu'ils n'assistent pas à la rencontre de Louh avec la société civile. Comme ces derniers temps, ces rencontres tournent principalement autour du soutien au cinquième mandat, le boycott est gorgé de sens contraire à cet objectif.

En fait, ce ne serait pas faire injure aux indéniables qualités et compétences de Ouyahia, en qualité de chef de l'exécutif notamment, que de lui rappeler que l'affaire de la ponction sur salaires et celle des cadres emprisonnés vont le poursuivre jusqu'à la fin de ses jours. A moins qu'il s'attelle à les faire oublier. Et il est permis de douter qu'en continuant à se dédouaner en se défaussant sur autrui, encore moins en usant de manœuvres d'intox dans des journaux complices faisant fi du b.a.-ba éthique et déontologique, il va parvenir à son but, celui de soigner son image et redorer son blason, qu'il est le premier à ternir...

N. S.

### Démenti

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Tayeb Louh, dément catégoriquement les allégations publiées dans certains journaux, notamment le quotidien «*El Khabar*» dans son édition du 11 novembre 2018 sous le numéro 9045 dans ses pages 1 et 3 sous le titre «*Louh présente ses excuses à Ouyahia*». M. Tayeb Louh regrette fortement le manquement aux règles d'éthique et de déontologie dont a fait preuve l'auteur de l'article sus cité, basées sur la vérification de l'information et le retour à la source avant publication. Le garde des Sceaux s'interroge d'ailleurs sur l'origine de ces manœuvres immorales tout en considérant de telles pratiques comme de la désinformation de l'opinion publique et une atteinte à la crédibilité de ce même quotidien. Le garde des Sceaux insiste sur la nécessité de s'astreindre au devoir de vérité avec les Algériennes et les Algériens, particulièrement lorsqu'il s'agit des droits et des libertés fondamentales et de la dignité des Algériennes et des Algériens. Aussi et en vertu des articles 100, 101, 102, 103, 104, 105 de la loi organique n° 12-05 du 12.01.2012 portant code de l'information, il est demandé au directeur du quotidien «*El Khabar*» de procéder à la publication du présent démenti dans les formes et les délais définis par la loi précitée.

La cellule de communication du ministère de la Justice

Tomate à 180 DA, pomme de terre à 90 DA, banane à 700 DA...

### Les fruits et légumes intouchables

La mercuriale connaît, depuis quelques jours, une hausse affolante. Les prix sont en constante augmentation et le marché des fruits et légumes n'échappe malheureusement pas à ce qui est visiblement devenu une règle, et ce, au grand désarroi des citoyens. Sans répit pour la bourse des faibles revenus, les coûts des principaux produits agricoles restent élevés et le maintien de cette flambée s'explique difficilement. Ceux qui ont fait leur marché récemment ont certainement ressenti cette hausse. Des ménagères rencontrées n'ont pas été avares en mots pour évoquer la fièvre des prix des légumes qui a tendance à s'inscrire dans la durée. Sur les étals, le constat est sans appel. Il faut payer le prix fort pour acheter des légumes. Il est clair, pour

tous les citoyens, que le diktat des intermédiaires reste de mise. Un diktat qui persiste tout au long mais qui tend à devenir encore plus étouffant. Les arguments avancés par les vendeurs sont les prix élevés à l'achat chez les grossistes en cette période de l'année. Ce sont en fait les pluies récentes qui sont derrière la rareté de certains légumes et fruits. La loi de l'offre et la demande fait le reste. Au final, c'est le consommateur confronté à cette hausse qui doit gérer afin de ne pas trop esquinter sa bourse. En dépit des plans échafaudés par les pouvoirs publics pour contrecarrer cette flambée, la hausse vertigineuse, particulièrement des produits agricoles, est toujours là. Tout un arsenal d'outils a été mis en place pour prévenir ces fluctuations des prix, et

pourtant ces derniers continuent de jouer au yoyo. Les tarifs des produits agricoles affichés sur les étals hier donnent froid dans le dos et face à cette situation les consommateurs n'ont de cesse de se plaindre, mais en dépit de cela ils achètent. «*On n'a pas le choix*», nous a confié un père de famille. Une tournée à travers les marchés renseigne suffisamment sur l'état d'esprit des consommateurs. Sans surprise, les Algériens sont réellement inquiets, voire désespérés. Les prix sont vraiment hors de portée de la bourse moyenne. Pour de nombreux consommateurs, cette spéculation est due au manque de régulation du marché. Ils demandent à l'État de prendre ses responsabilités pour permettre aux ménages de survivre. De nombreux chalandes rencon-

trés ont exprimé leur mécontentement à l'égard de ces prix, expliquant ce fait par la spéculation et le monopole exercés par certains détaillants en l'absence d'un contrôle et d'un suivi des marchés de gros et des chambres froides, notamment. Ainsi, la pomme de terre a été cédée hier jusqu'à 90 DA le kilo dans la majorité des marchés et rares étaient les marchands qui la proposaient à 75 ou 80 DA. Ce tubercule, réputé comme légume des pauvres, est désormais inaccessible pour les petites bourses. Quant à la tomate, elle n'est pas descendue sous la barre des 180 DA/kg et la laitue était cédée à 110 DA. Les navets et la carotte étaient vendues entre 90 et 100 DA/kg. La même fourchette des prix était maintenue du côté des marchands

ambulants. Leurs prix ne différaient pas de ceux affichés sur les ardoises exposées dans les marchés. Le citron, dont le prix était maintenu entre 450 et 500 DA/kg, est devenu ainsi un produit de luxe. L'oignon, incontournable légume pour les ménages, était proposé à 80 DA/kg. Les haricots verts à 180 DA, les poisverts entre 140 et 160 DA et les courgettes à 170 DA. Pour ce qui est des fruits de saison, il faut dire que cette année le marché enregistre une large disponibilité mais les prix restent élevés et hors de portée pour la majorité des ménages. Ainsi, la banane était cédée entre 650 et 700 DA le kg, les oranges entre 220 DA et 250 DA, les mandarines entre 200 DA et 270 DA, les pommes à 200 DA.

Meriem Benchaouia

En attendant son vote jeudi prochain

# Raouia présente la loi de finances 2019 devant les députés

■ En attendant son vote jeudi prochain, le projet de loi de finances (PLF) 2019 a été présenté hier devant l'Assemblée populaire nationale (APN) par Abderrahmane Raouia, ministre des Finances, lors d'une plénière présidée par Mouad Bouchareb, en présence de membres du gouvernement. Une plénière marquée par le boycott du FFS.

Par Lynda Naili

Après avoir accusé un retard de trois semaines, le projet de loi a été finalement présenté hier par le premier responsable du secteur devant les députés, hormis ceux du FFS qui ont décidé de boycotter l'hémicycle depuis la crise de son ancien président Saïd Bouhadja. De ce fait, en débat hier et aujourd'hui où il est prévu que le ministre des Finances apporte des réponses aux députés, avant son vote jeudi prochain, le PLF 2019 verra, à travers la commission des Finances de l'Assemblée populaire nationale (APN), l'introduction du nouvel article 35 Bis stipulant la révision de l'article 57 portant loi de finances 2008 modifiant et complétant l'article 91 de la loi de finances 2018, et ce, pour expliquer la disposition relative à la cessibilité des logements publics par leurs bénéficiaires, deux ans après l'établissement de leurs contrats, à l'exception du transfert de la propriété pour décès et des types de logements financés par l'Etat ou ceux ayant bénéficié d'une aide de l'Etat pour l'acquisition de la propriété. En l'occurrence, il est question des logements sociaux participatifs (LSP), appelés actuellement logements promotionnels aidés (LPA), des logements locatifs publics (LLP) et des logements de type location-vente. A cet ajout, ladite commission a également apporté des amendements et autres en vue d'enrichir les dispositions du PLF 2019. En effet, la Commission des finances et des budgets de l'APN a rejeté l'article 4 tel que proposé par le projet de



Ph/E. Sorayoufi, A.

loi objet de présentation et stipulant l'instauration d'un taux de 2,5% du chiffre d'affaires sur l'activité publicitaire. Un rejet que la commission expliquera par des lourdeurs pouvant être occasionnée par ladite disposition sur la trésorerie des petites entreprises et qui pourraient ainsi pénaliser les médias qui bénéficient de la publicité des entreprises. De plus, ladite commission a rajouté un article instituant un relèvement de la redevance douanière de 200 à 1 000 dinars sur les produits importés. Elle a également proposé que soit institué un fonds de soutien à la direction des douanes.

## Un déficit du Trésor de moins 10,4% en 2019

Par ailleurs, s'agissant du financement du déficit du Trésor entre 2019 et 2021, ce dernier «connaîtra une sorte de pression,

en dépit du recours au financement non conventionnel et au prélèvement à partir du Fonds de régulation des recettes (FRR) durant cette période». Cependant, a précisé Raouia, le besoin au financement non conventionnel instauré l'année dernière sur une période cinq ans, «baissera» en passant successivement à moins 1 874,4 milliards DA en 2019, moins 746,5 milliards DA en 2020 et moins 796,5 milliards DA en 2021. Toutefois, le déficit du Trésor prévu par rapport au Produit intérieur brut (PIB) baissera à moins 5,7% en 2020 et à moins 5% en 2021, selon les prévisions du ministère des Finances. Les dispositions législatives prévues dans le projet de loi ont pour objectifs l'amélioration des revenus de l'Etat, la coordination et la simplification des procédures, la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale,

outre l'encouragement et la promotion de l'investissement productif et la bonification des taux d'intérêts bancaires au profit des citoyens.

Le PLF 2019 prévoit une croissance de 2,9% pour l'exercice 2019 contre une croissance hors hydrocarbure de 3,2%. Il a été élaboré sur la base d'un prix référentiel de 50 dollars (USD)/baril de pétrole algérien «Sahara Blend» et sur la base du prix du marché à 60 USD. Pour ce qui est du prix de change du dinar algérien, il devrait se situer autour de 118 dinars/dollar, prix moyen annuel pour la période 2019-2021 avec une inflation de 4,5% en 2019, 3,9% en 2020 et 3,5% en 2021. Devant des prévisions faisant état d'un recul des exportations des hydrocarbures de 1% en termes de volume pour s'établir à 33,2 milliards USD en 2019, il est prévu une croissance hors hydrocarbures en termes de volume, grâce à la contribution des secteurs du bâtiment et des travaux publics à hauteur de 4,7%, l'industrie (5%), l'agriculture (3,7%) et les services marchands et non marchands (1,8%). A moyen terme, la croissance économique augmentera à 3,4% en 2020 et 3,2% en 2021, avec une moyenne de croissance hors hydrocarbures de 3,1% en 2020-2021, selon les prévisions du PLF. Le projet de loi prévoit également une hausse du volume d'exportations des hydrocarbures de 4,2% en 2020 avec des recettes estimées à 34,5 milliards USD et de 2% en 2021 avec 35,2 milliards USD de recettes.

L. N.

251 greffes d'organes en une année

## Les spécialistes se disent satisfaits mais la liste d'attente demeure longue

Passant en revue le développement de la transplantation rénale en Algérie dans le cadre du 25<sup>e</sup> Congrès national de néphrologie, Radia Kriba, chargée du projet de greffe au ministère de la Santé, a indiqué hier qu'«en 2017, 251 greffes d'organes ont été réalisées».

A cette occasion, D' Kriba précisé que «seules 251 greffes d'organes ont été réalisées en 2017», un chiffre qui est en deçà des normes recommandées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), soit «6 greffes/1 million d'habitants». «Ces opérations ont été réalisées dans 12 établissements hospitaliers à travers le territoire national, dont 6 au Centre, 3 à l'Est et 3 à l'Ouest», a-t-elle fait savoir, précisant que la transplantation rénale a été faite à partir de vivants, proches du malade, à savoir la mère, la sœur ou le père. Elle a indiqué que le

taux d'atteinte de diabète est de près de 3% et celui de l'hypertension artérielle de 5,6% chez les personnes majeures de la société (deux principaux facteurs responsables de l'insuffisance rénale), soulignant que près de 24 000 insuffisants rénaux attendent de subir une greffe. En Algérie, plus de 430 spécialistes et 933 médecins généralistes prennent en charge les insuffisants rénaux dans quelque 350 centres d'hémodialyse à travers le territoire national relevant des secteurs public et privé, ajoute D' Kriba. «Le registre des insuffisants rénaux, lancé en 2017, va permettre de mieux gérer la liste d'attente qui compte plus de 24 000 malades» et de «préparer l'implantation d'organes prélevés à partir de cadavres». D' Kriba a appelé à renforcer le nombre des anesthésistes et des réanimateurs et à mettre en place des

mécanismes pour accompagner les familles. Pour sa part, Mustapha Hammouche, président de la Société algérienne de néphrologie, dialyse et transplantation, a mis en avant le rôle de l'Agence nationale de greffe d'organes dans la gestion et la sécurisation de cette opération. Evoquant le registre des insuffisants rénaux, le spécialiste a indiqué que ce nouveau moyen a permis d'élaborer la liste des malades et de les répartir à travers les régions du pays, ce qui aidera à lancer une enquête sur les régions les plus touchées par cette maladie. Pour rappel, à l'occasion de l'ouverture du 25<sup>e</sup> Congrès national des maladies rénales, le ministre de la Santé avait mis l'accent sur l'impératif de lutter contre les facteurs causant les pathologies rénales, notamment le diabète et l'hypertension artérielle (HTA). En effet,

dans une allocution lue en son nom par son chef de cabinet, Merzak Ghernaout, il indique que «les maladies rénales, particulièrement l'insuffisance rénale, sont devenues désormais un vrai problème de santé publique qui concerne toutes les tranches d'âge». Le ministre a appelé, à cet égard, à une action pour réduire le nombre de ces pathologies à travers la lutte contre les facteurs causés ces maladies, en tête desquels «le diabète et l'hypertension artérielle». «La prévention demeure le moyen le plus efficace pour éviter ces maladies et leurs complications», a-t-il estimé, soulignant qu'en sus de la prise en charge des besoins des malades, les spécialistes et le ministère sont appelés à ancrer la culture du don d'organes et de la transplantation des reins. Dans le même sillage, M. Hasbellaoui a insisté sur «la nécessité de renfor-

## LA QUESTION DU JOUR

## La conférence de Palerme plus mal partie que celle de Paris

Suite de la page une

On se souvient qu'à Paris, les protagonistes avaient convenu de tenir des élections avant la fin de cette année, le 10 décembre plus précisément, ce que maintenant on sait impossible. En lançant ses invitations, en envoyant des émissaires parler à tous les acteurs de la crise libyenne, qu'ils soient libyens ou étrangers, pour les convaincre de venir à Palerme, les Italiens sans doute pensaient faire mieux que la France, dont ils n'apprécient guère l'interférence dans une affaire touchant un pays appartenant, croient-ils, à leur zone d'influence. Eux les Italiens ne se seraient pas mêlés d'une crise se produisant ailleurs dans le Maghreb. Avec le gouvernement de coalition que s'est donné l'Italie, la mésentente entre les deux pays est plus grande encore, et elle ne porte pas que sur la Libye. Seulement voilà, à la façon dont cela se présente, les Italiens sont partis pour faire moins bien que les Français, qui eux-mêmes pourtant n'ont pas réalisé une percée majeure dans l'impasse libyenne, c'est le moins que l'on puisse dire. La particularité de la crise libyenne, c'est qu'il s'agit d'un pays divisé territorialement et politique, et qui malgré cela n'est pas en guerre. En principe, quand un pays est aussi divisé qu'il l'est lui-même, c'est qu'il est aussi en guerre. De cette guerre justement dépend l'issue de sa crise. Mais comment rendre son unité à un pays qui bien que divisé n'est pas en guerre ? Maintenant il est bien vrai qu'il y a des affrontements en Libye, sauf qu'ils sont sporadiques, et qu'en général ils ont lieu au sein d'un seul camp et dans une seule ville, Tripoli, siège du gouvernement dit d'union nationale. A l'est, dans le camp adverse, rien de tel. Camp d'aventure il y a des combats, ce qui n'arrive plus guère, ils opposent l'armée régulière dépendant du Parlement de Tobrouk à des groupes terroristes. On peut difficilement les prendre pour les manifestations d'une guerre civile. Du reste, même les affrontements de Tripoli ne s'y ramènent pas. La crise libyenne est d'autant plus dure à dépasser qu'elle n'a pas versé dans la guerre civile, pour des raisons évidentes d'ailleurs.

M. H.

cer la formation en la matière, la création de nouveaux centres de greffe d'organes et de transplantation, l'établissement de partenariats avec l'étranger afin d'acquiescer une expérience permettant aux établissements de santé de procéder à ces interventions».

Thinherine Khouchi

Sécurité régionale et lutte contre le terrorisme

# L'Algérie et l'UE tiennent aujourd'hui la 2<sup>e</sup> session du dialogue stratégique

■ L'Algérie et l'Union européenne (UE) tiennent, aujourd'hui à Alger, la 2<sup>e</sup> session de leur dialogue de haut niveau sur la sécurité régionale et la lutte contre le terrorisme, destiné à développer leur coopération pratique en répondant aux défis posés par le terrorisme et la radicalisation.

Par Amel B.

La nouvelle session de ce dialogue, lancé en octobre 2017 à Bruxelles, sera co-présidée par le ministre des Affaires étrangères (MAE), Abdelkader Messahel, et la haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini qui effectue sa troisième visite à Alger après celle de septembre 2015 et d'avril 2017. La nouvelle rencontre s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la «collaboration» et du «dialogue régulier» entre l'Algérie et l'UE sur les thèmes identifiés lors de la première session, à savoir : la sécurité régionale, la lutte contre le terrorisme et la déradicalisation, y compris dans l'optique de la mise en œuvre des priorités de partenariat conclues entre l'UE et l'Algérie en mars 2017. La chef de la diplomatie européenne avait réitéré, à l'issue du premier dialogue de haut niveau UE-Algérie tenu à Bruxelles, la détermination de l'Union à voir se matérialiser «pleinement» le potentiel de la coopération sécuritaire avec l'Algérie qu'elle considère comme «un partenaire régional majeur de l'UE». Federica Mogherini avait exprimé son souhait que ce dialogue de haut niveau soit «une plateforme pour renforcer la coopération» algéro-européenne. L'Algérie est «prête» à aider et à partager avec l'UE son expérience dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, avait assuré, de son côté, le chef de la diplomatie algérienne. La première session du dialogue de haut niveau Algérie-UE sur la sécurité régionale et la lutte contre le terrorisme s'était poursuivie au niveau des hauts fonctionnaires qui ont exploré les opportunités visant à développer la coopération entre les deux parties en vue d'«unir les forces» pour lutter contre le terrorisme et «appuyer les efforts de l'Algérie» en matière de stabilisation régionale, avait expliqué à l'APS une source diplomatique. «L'Algérie jouit d'une expérience mondialement reconnue en matière de lutte contre le terrorisme et pourrait apporter à l'UE une expertise avérée en la



PHOTO: R.

matière», a-t-elle ajouté, soulignant que le pays accomplit un travail «considérable» pour sécuriser ses frontières et joue un «rôle de premier plan» dans la stabilisation de la région. «Un appui de l'UE aux efforts de l'Algérie ne pourra qu'être bénéfique pour tout le monde», a soutenu la même source.

Depuis plusieurs années, l'Algérie apporte une contribution importante dans la lutte contre le terrorisme et à l'instauration de la paix, de la stabilité et de la sécurité de la région, notamment au Sahel, à travers la sécurisation de ses frontières et en s'appuyant sur sa diplomatie engagée en tant que pays voisin, dans la conduite d'une médiation internationale au Mali ponctuée par un accord de paix et de réconciliation nationale et l'appui aux efforts visant à stabiliser la Libye. Le président du Parlement européen, Antonio Tajani, a salué d'ailleurs les efforts déployés par l'Algérie pour promouvoir la stabilité régionale, exprimant sa satisfaction du rôle «important» que joue le pays dans la stabilisation de la Libye et dans la lutte contre le terroris-

me. «Nous sommes très satisfaits du travail que l'Algérie accomplit pour la stabilisation de la rive sud de la Méditerranée», avait-il déclaré en octobre 2017, à l'issue d'une rencontre avec le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, qui effectuait une visite de deux jours aux institutions européennes à Bruxelles.

## Des relations bilatérales «denses et globales»

La visite de Mogherini à Alger sera, par ailleurs, l'occasion pour les deux parties d'examiner l'état et les perspectives de leurs relations bilatérales «denses et globales» régies par l'Accord d'association en vue de «les renforcer davantage dans l'intérêt mutuel face aux défis communs de sécurité et de développement dans la région».

Dans une déclaration conjointe publiée à l'issue de la 11<sup>e</sup> session de leur Conseil d'association tenu en mai dernier à Bruxelles, l'Algérie et l'UE se sont engagées à renforcer leur coopération en matière de diver-

sification de l'économie algérienne, «dans un contexte particulier induit par la chute des prix des hydrocarbures depuis 2014». Les deux parties se sont félicitées à cet égard de l'adoption du cadre unique d'appui, qui définit les priorités de la coopération technique et financière bilatérale pour la période 2018-2020 et où «le soutien à la diversification économique figure en première place».

L'Algérie et l'UE ont réaffirmé également leur volonté à ce que «toutes mesures relatives à leurs échanges commerciaux soient prises dans le respect de l'Accord d'association», soulignant que cet accord «intègre des mécanismes permettant de tenir compte des difficultés économiques rencontrées par l'une ou l'autre partie». «Il est envisagé que les discussions bilatérales engagées à cet effet pourront être finalisées dans les meilleurs délais et, si possible, avant la fin de l'année», ont-ils souligné dans la déclaration. Le partenariat multiforme entre l'UE et l'Algérie couvre également de nombreux autres domaines, en témoigne l'adhésion de l'Algérie

au Partenariat sur la recherche et l'innovation dans la région méditerranéenne (PRIMA) et le lancement de la coopération dans le domaine de la Protection civile et la gestion des risques majeurs. L'UE et l'Algérie ont affirmé, par ailleurs, leur volonté de «dynamiser» leur dialogue de haut niveau en matière énergétique, afin de «renforcer la sécurité énergétique, consolider leurs échanges et promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique». L'Algérie et l'UE ont décidé, en outre, de créer une Commission parlementaire mixte, dont la première réunion est prévue durant le deuxième semestre 2018. Les deux parties ont convenu aussi d'«œuvrer ensemble» en vue du règlement des conflits et des crises dans la région, qui «sont parfois la source des phénomènes de migration irrégulière», s'engageant à renforcer leur dialogue sur la question des flux migratoires pour «tirer tout le profit des voies légales de mobilité, dans le cadre d'une approche globale et d'un agenda positif pour les deux parties».

A. B./APS

## Pour exercice d'activité d'agent de voyages sans agrément Fermeture de deux bureaux d'affaires à Oran

Les services de contrôle de la brigade mixte tourisme-commerce ont procédé à la fermeture de deux bureaux d'affaires qui exerçaient sans agrément l'activité d'agence de voyages dans la wilaya d'Oran, a-t-on appris hier de la direction locale du Tourisme et de l'Artisanat. «Cette mesure de fermeture des deux bureaux d'affaires, l'un situé au centre-ville d'Oran et l'autre à Gdyl, a été prise suite

à une inspection des services de contrôle de la brigade mixte tourisme-commerce, après dépôt de plainte de citoyens contre ces deux entités pour avoir été floués», a indiqué le chef de service chargé du suivi et contrôle à la dite direction, Mourad Boujenane. «Le citoyen qui opte pour un circuit touristique ou un voyage organisé en interne ou en externe, est en droit d'exiger un contrat de voyage et non un bon de

voyage conformément aux dispositions réglementaires régissant cette profession», a ajouté le même responsable, précisant que ces prestations sont exclusives aux seules agences de voyages. Dans le cas de ces deux bureaux, il s'agit d'une activité étrangère au code du registre du commerce pour laquelle les bureaux d'affaires n'ont jamais été autorisés à exercer, a-t-on expliqué de même source. Par

ailleurs, la direction locale du Tourisme et de l'Artisanat prépare activement un «important» programme de sensibilisation des agences de voyages sur le respect de la réglementation et ce, pour renforcer la protection des usagers après contraction de vente de billets de voyage et séjours. La wilaya d'Oran compte 159 agences de voyages et de tourisme.

F. Y.

Café

# 84% des marques nationales «non conformes» à la législation

■ Pas moins de 84% des marques nationales de café sont non conformes aux normes requises par la législation, a indiqué le président de l'Organisation algérienne pour la protection et l'orientation du consommateur et son environnement (Apoce), Mustapha Zebdi.

Par Asma S.

Soumises par l'Apoce à trois laboratoires algériens différents, les analyses ont concerné le taux de sucre additionnel dans le café et son étiquetage réglementaire concernant douze marques de café produites localement, a fait savoir M. Zebdi lors d'une conférence de presse. Ainsi, l'absence de conformité concerne soit le taux de sucre élevé, soit le non-respect de la mention des matières ajoutées et leurs taux sur l'emballage, comme exigé par le décret exécutif de février 2017 fixant les caractéristiques du café ainsi que les conditions et les modalités de sa



mise à la consommation. Selon l'article 19 du texte de loi, les producteurs qui incorporent du sucre, du caramel ou de l'amidon au cours du processus de torréfaction doivent indiquer de manière lisible, visible et indélébile la dénomination «café torréfié au sucre» ou «café moulu torréfié au sucre».

Le décret précise aussi que le taux de matière additionnelle ne

doit pas excéder 3% du produit final.

Le résultat des analyses a démontré que parmi les 12 marques, cinq contiennent un taux de sucre «satisfaisant» du point de vue sanitaire (-3%), cinq autres ont été décrites comme «acceptables» (autour de 3%) et deux ont été citées comme des «tromperies» (10 et 14%). Ainsi, M. Zebdi a appelé les proprié-

taires des deux marques, parmi les plus commercialisées sur le marché national, à se conformer à la législation sous peine de citer leurs noms lors de prochaines analyses de l'Apoce.

«Durant les trois prochains mois, nous allons répéter ces analyses et nous citerons le nom des deux marques qui ne respectent pas la réglementation pour qu'elles n'empoisonnent

pas le citoyen algérien», a affirmé le président de l'Apoce. En effet, selon le même responsable, les matières additionnelles ajoutées peuvent contenir de l'acrylamide, une matière considérée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) comme représentant un risque pour la santé humaine.

«Brûler le sucre génère de l'acrylamide qui est cancérigène lorsqu'il est consommé à un certain taux», explique M. Zebdi, ajoutant que cette matière est également présente dans les chips et la viande grillée notamment. Pour empêcher les excès de matières additionnelles dans la torréfaction de café, M. Zebdi a appelé à l'annulation du décret exécutif de février 2017 qui, avec l'autorisation des matières additionnelles dans la production de café, a laissé «un grand vide juridique».

Il a expliqué que ces excès sont permis du fait de la difficulté pour les laboratoires nationaux d'évaluer le taux d'acrylamide dans le café.

A. S.

Pétrole

## Les grands producteurs de pétrole pour une éventuelle réduction de la production

Les grands producteurs de pétrole se sont réunis hier à Abou Dhabi pour s'entretenir de la possibilité d'un retour à des limitations de la production à un moment où la baisse des prix fait craindre un effondrement des cours. Après avoir pourtant culminé, début octobre, à leur plus haut niveau depuis quatre ans, les cours du pétrole ont ensuite chuté de près de 20% en un mois après un bond de la production chez quelques grands pays producteurs et la crainte d'une baisse de la demande. Le prix du baril de Brent est passé vendredi sous la barre des 70 dollars pour la première fois depuis avril, et celui du baril new-yorkais WTI sous les 60 dollars, en baisse pour le neuvième mois consécutif. L'Arabie saoudite, la Russie, le Koweït et l'Irak ont récemment aug-

menté leur production de brut, et les Etats-Unis celle de pétrole de schiste, malgré des signes de ralentissement de la demande. La récente baisse des prix du pétrole est notamment le résultat d'une demande en baisse de la Chine, le plus grand importateur, qui connaît un ralentissement de sa croissance, d'après un économiste. D'autre part, les sanctions américaines contre l'Irak qui menaçaient de faire baisser l'offre mondiale et de faire grimper les prix se sont avérées moins sévères que prévu. Dans la perspective des sanctions américaines, Moscou et Ryad, deux des trois plus grands producteurs mondiaux, avaient amendé en juin leur accord de limitation de la production afin de pouvoir extraire plus et compenser la baisse des exportations pétrolières

iraniennes en perspective.

### L'Opep et non-Opep «favorables» à une réduction de l'offre de brut

Les Etats membres de l'Opep et les pays exportateurs associés à l'Organisation sont majoritairement «favorables» à une réduction de l'offre mondiale de brut, a déclaré hier le ministre omanais du Pétrole, Mohammed ben Hamad al Roumhi. «Beaucoup d'entre nous partagent ce point de vue», a déclaré le ministre qui s'exprimait à Abou Dhabi à l'occasion de la réunion du comité ministériel conjoint de surveillance Opep/non-Opep (JMCC).

Amel B./APS

Rejeté par Bruxelles

## Rome maintient son projet de budget

Le gouvernement italien a réaffirmé haut et fort, au terme d'une rencontre avec le président de l'Eurogroupe, qu'il n'a pas l'intention de revoir son projet de budget pour l'an prochain, et espère désormais être entendu par Bruxelles et ses partenaires européens. «Les piliers (du projet de budget) resteront inchangés», a assuré vendredi le ministre des Finances, Giovanni

Tria, après une rencontre avec Mario Centeno, président de l'Eurogroupe, constitué des ministres des Finances de la zone euro. Ce dernier avait invité Rome à présenter mardi un projet «révisé» afin de «dissiper les doutes» des marchés et des partenaires européens de l'Italie. La coalition populiste au pouvoir à Rome a jusqu'à demain prochain pour présenter un budget

révisé à l'UE, sans quoi elle s'expose à des sanctions financières. La Commission européenne juge que ce projet de budget est fondé sur des prévisions de croissance trop optimistes et est «hors des clous» en ce qui concerne le déficit public. Le projet présenté par Rome prévoit en 2019 un déficit de 2,4% par rapport au produit intérieur brut (PIB), quand le gouver-

nement précédent s'était engagé à un chiffre de 0,8%. Ce serait un «suicide» de vouloir respecter ce plafond de déficit, a fustigé M. Tria devant la presse, pour qui le ralentissement économique en cours en Italie «renforce» les raisons pour lesquelles le nouveau gouvernement populiste a choisi de présenter un budget en forte expansion.

Agences

R. E.

## Espagne Des manifestants s'opposent à une décision de la Cour suprême favorable aux banques

PLUS de 1 000 personnes ont manifesté devant la Cour suprême d'Espagne à Madrid, s'opposant à une décision controversée de ce tribunal favorable aux banques, ont rapporté des médias. Entre 1 000 et 1 500 personnes s'étaient réunies à Madrid, selon une porte-parole de la police municipale. Le parti de gauche radicale Podemos, un des principaux relais de l'appel à manifester «pour une justice indépendante» et une taxation accrue des banques, évoquait «des milliers de personnes» à Madrid et dans d'autres villes. La Cour suprême est revenue mardi sur une décision prise en octobre qui obligeait les banques, et non plus leurs clients, à payer un impôt versé à la signature d'un crédit immobilier. Le gouvernement socialiste de Pedro Sanchez a réagi au revirement du tribunal en adoptant un décret obligeant, à l'avenir, les banques à s'acquitter de cet impôt. Insuffisant pour Podemos, partenaire-clé de la majorité de Pedro Sanchez, pour qui les banques auraient dû rendre l'argent prélevé depuis des années aux emprunteurs.

## Skikda

# Une production de 12 000 quintaux de miel enregistrée

■ La wilaya de Skikda a enregistré, au titre de l'actuelle saison agricole, une production de 12 000 quintaux de miel contre 9 200 quintaux recensés la saison écoulée, a indiqué le chargé de l'information et de la communication auprès de la Direction des services agricoles (DSA), Rabah Messikh.

Par Amel H.

Si exprimant en marge de l'ouverture de la 6<sup>e</sup> édition du Salon national du miel, organisé au hall du centre culturel Aissat-Idir, au centre-ville, le même responsable a attesté que cette production est jugée «importante» par rapport à celle de l'année précédente, expliquant la baisse de la production l'année passée par la sécheresse qui avait marqué la région de Skikda. Pour le chargé de la communication auprès des services agricoles, la hausse du nombre des ruches, au cours de cette saison, passant de 172 000 l'année dernière à 305 000 ruches dénombrées actuellement, a contribué à l'augmenta-

tion de la production de miel. Il a, dans ce sens, rappelé que la filière apicole dans la wilaya de Skikda totalise près de 3 000 apiculteurs et propose 6 000 postes d'emploi saisonniers. De son côté, le président de l'association des apiculteurs de la wilaya de Skikda, également vice-président de la Fédération nationale des apiculteurs, Hicham Kouti, a indiqué que la wilaya de Skikda dispose d'un patrimoine global de 200 000 ruches pleines destinées à l'élevage d'essaim et alimente, à travers ces ruches, la filière miliaire de 20 wilayas à l'échelle nationale, dont celles de l'Est du pays. Les communes de Ramdane Djamel et de Salah Bouchaour sont les plus productives de miel dans cette wilaya marquée par diverses espèces,

en l'occurrence le miel d'agrumes, de tilleul et d'eucalyptus, ajoute la même source. Vingt cinq apiculteurs venus de 15 wilayas du pays prennent part à la 6<sup>e</sup> édition du Salon national du miel à Skikda et exposent le savoir-faire de plusieurs régions en matière de miel, a-t-on constaté. Pour l'apiculteur Hakim Belhouari, âgé de 30 ans, originaire de la wilaya de Tizi Ouzou, l'apiculture est «une affaire de famille». «J'ai hérité la passion de l'apiculture de mon père et mon grand-père, tous deux apiculteurs. J'exerce mon activité dans les montagnes de Sidi Ali Bounab, à Tizi Ouzou, et je réponds toujours présent pour ce genre de manifestation», confie M. Belhouari. Le jeune apiculteur propose aux visiteurs, nombreux



dès l'ouverture du salon, dix types de miel et atteste que celui du peganum est le plus demandé, soutenant que ce miel est connu pour ses propriétés thérapeutiques notamment dans le traitement des hémorroïdes, des

douleurs articulaires, des maux de tête, de l'épilepsie et est considéré comme un bon remède anti-fatigue. Pour Ismail Cherif, originaire de la wilaya de Skikda, le miel du jububier est recherché pour ses innombrables vertus thérapeutiques et est un véritable stimulant du système immunitaire et s'avère un excellent remède complètement naturel notamment pour traiter les troubles respiratoires, la toux, l'asthme et la pharyngite. Organisé en collaboration avec la Direction des services agricoles, la 6<sup>e</sup> édition du Salon national du miel, qui se poursuivra jusqu'à jeudi prochain, propose aux consommateurs du miel multi fleurs ou de montagne, oscillant entre 3 000 et 6 000 DA le kilogramme, et celui du jububier est le plus cher dans ce salon. Pour les professionnels de l'apiculture, le coût de la production de miel du jububier est plus élevé, du fait que les apiculteurs se déplacent avec leurs ruches au Sud pour un produit de qualité.

A. H./APS

## Batna

## Réhabilitation de près de 46 km de pistes touristiques

Un total de 45,8 km de pistes touristiques vient de faire l'objet de travaux de réhabilitation à travers plusieurs régions de la wilaya de Batna, a affirmé le directeur de wilaya du tourisme, Riadh Dehmani. L'opération, exécutée en sept projets engagés au cours des deux derniers programmes quinquennaux, a permis de «désenclaver de magnifiques sites touristiques en les rendant accessibles aux visiteurs», a souligné le même responsable qui a cité la piste, longue de deux kilomètres, reliant le village Condorcet au pont romain, dans la commune d'Oued Chaâba, qui a été raccordée à la route d'Oum Rekha reliant Batna à Merouana et bordée de beaux paysages naturels de cèdres. La seconde piste relie, sur deux kilomètres, la ville de N'gaous au site thermal Saïda, alors que la troisième, réalisée dans la commune de Kimel et

longue de 21 km, joint la source thermale Chabora au village Dermoune, accessible par la wilaya de Biskra, a ajouté la même source. Longue de 7 km, la quatrième piste mène du vieux noyau de la commune de Théniet El Abed au village montagneux Hidoussa, tandis que la cinquième s'étend sur 2 km de la RN-78 à la grotte des Romains dans la commune de Bitam. Il a été également procédé à l'ouverture de la piste qui raccorde la RN-87 près de Théniet Ressasse au sommet du mont El Mehmel sur 7 km, ainsi que la piste, de 4,8 km, reliant la localité Isli Ferras, dans la commune d'Oued Taga, au site d'Ichougouène de vestiges numides, dans la commune de Foum Toub. Le directeur du tourisme a fait état d'une proposition d'inscription, au budget 2019, de l'ouverture de deux pistes dans la commune de Lemsène, la première sur 8

km pour relier Tabaâliith à Herkala, et la seconde, d'un linéaire de 2 km, raccorde Lamaâdjij et Lemsène. Une piste touristique pour piéton, longue de 2 km, sera, à l'avenir, proposée pour conduire jusqu'à la cascade de Titaouine, dans la commune de Hidoussa. Ces actions, desservant des sites situés dans des zones touristiques vierges, ont permis de relancer le tourisme domestique et l'organisation de campings attirant ces dernières années de plus en plus de jeunes, selon la même source qui a précisé que la région a attiré l'été passé une caravane de 400 personnes venues découvrir les sites naturels de la région et leur végétation quasi introuvable ailleurs, à l'exemple des peuplements de cèdres de l'Atlas et de genévriers thurifères.

Hocine A.

## Ghardaïa

## Plus de 60% du cheptel bovin vacciné contre la fièvre aphteuse

Le taux de couverture vaccinale contre la fièvre aphteuse a atteint 60% du cheptel bovin, soit 2 193 têtes, dans la wilaya de Ghardaïa, a-t-on appris hier auprès de l'inspection vétérinaire relevant de la Direction des services agricoles (DSA).

Cette opération, gratuite, de vaccination généralisée des bovins contre la fièvre aphteuse (FA), qui vise à renforcer l'immu-

unité du cheptel bovin de la wilaya notamment les vaches laitières, les taureaux géniteurs et les génisses (plus de 4 000 têtes), est menée par les 22 docteurs vétérinaires fonctionnaires de la DSA, a indiqué à l'APS l'inspecteur vétérinaire, Tarek Rezzoug. «La situation sanitaire de tout le cheptel bovin, ovin, caprin et camelin dans la wilaya est satisfaisante», a-t-il souligné.

Parallèlement à cette opération de vaccination, l'épidémiologie-surveillance contre la brucellose par le dépistage systématique et la vaccination contre la rage du cheptel bovin ainsi que l'opération d'identification généralisée de bovins se poursuit sur l'ensemble du territoire de la wilaya, afin de consolider les mesures préventives déjà entreprises et préserver le statut sanitaire

indemne vis-à-vis de ces pathologies, a souligné l'inspecteur vétérinaire de Ghardaïa. La situation sanitaire du cheptel, toutes espèces confondues, dans la wilaya de Ghardaïa est maîtrisée, a rassuré D' Rezzoug en faisant observer que le dispositif préventif de veille sanitaire et d'alerte des épizooties, notamment la fièvre aphteuse, est toujours en vigueur sur l'ensemble des com-

munes de la wilaya depuis avril. Ce dispositif de veille «actif» et de vigilance, auquel sont associés l'ensemble des acteurs intervenant dans la lutte contre les épizooties, en particulier les services agricoles et vétérinaires, a été renforcé par la participation des agriculteurs, des éleveurs et les membres de la société civile, a précisé le même responsable. Des prospections quasi quotidiennes sont organisées par les services vétérinaires à travers les étables et écuries des éleveurs pour déceler les indices de toutes les zoonoses ainsi que dans les tueries et boucheries, indique-t-il.

La wilaya de Ghardaïa compte un cheptel de 362 000 têtes ovines dont 173 000 brebis, 158 000 caprins dont 93 000 chèvres, 11 350 camélins dont 5 500 chameelles et 4 006 bovins dont 3 000 vaches.

N. T.

## Oran

## Un taux de raccordement au réseau d'assainissement de 98%

Le taux de raccordement au réseau d'assainissement a augmenté dans la wilaya d'Oran à 98%, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Le taux de raccordement au réseau est passé de 76% en 1999 à 98% actuellement à la faveur des projets réalisés et inscrits à l'intitulé de la wilaya dans le cadre du programme du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a-t-on indiqué. Parmi ces projets figurent la réalisation de la station d'épuration des eaux usées

d'El Kerma, le lancement des travaux de réalisation de la nouvelle station de Oued Tiélat, le raccordement du Bas d'Oran – qui a connu pendant de longues années le déversement des eaux usées dans la mer – au réseau d'assainissement. En matière d'alimentation en eau potable, la wilaya d'Oran, qui souffrait longtemps du manque de ce produit vital, est approvisionnée en H/24 grâce à de multiples réalisations, notamment celle de la station de dessalement de l'eau de mer d'El Mactââ

avec sa capacité productive de 500 000 mètres cubes/jour. Les stations de Bousfer, Ain Turck, Kahrama sont aussi des projets produisant un total de 95 000 m<sup>3</sup>/j d'eau potable. Ces actions de développement ont permis de satisfaire les besoins de la population de la wilaya d'Oran en eau potable et d'orienter le surplus vers les wilayas avoisinantes dont Mostaganem, Relizane et Mascara.

R. R.

Tunisie

# Plénière au Parlement pour le vote de confiance au nouveau gouvernement

■ L'Assemblée des représentants du peuple en Tunisie (ARP, Parlement) tiendra aujourd'hui une plénière consacrée au vote de confiance aux nouveaux membres du gouvernement annoncé dans le cadre du remaniement ministériel proposé par le Premier ministre, Youssef Chahed, rapporte l'agence TAP.

Par Farid M.

Lundi dernier, le Chef du gouvernement tunisien a décidé un remaniement ministériel qui a touché treize ministères et cinq secrétariats d'Etat. Le bureau de l'ARP, réuni jeudi au Palais du Bardo, a décidé de tenir une plénière le 12 novembre pour le vote de confiance. C'est la troisième fois que le Chef du gouvernement sollicite la confiance des députés pour obtenir la confiance, après un premier remaniement opéré le 6 septembre 2017. Youssef Chahed a été nommé Chef du gouvernement début août 2016. Le 26 août 2016, il a obtenu la confiance du Parlement avec 168 députés pour, 22 contre et 5 abstentions. L'annonce, en début de semaine, du remaniement ministériel a suscité une vague de réactions au sein de la classe politique, à commencer par le président de la République Béji Caïd Essebsi qui a fait savoir qu'il n'approuvait pas le remaniement ministériel, le qualifiant de «précipité». Il s'est dit consterné par la démarche entreprise qui n'a pas respecté les questions procédurales. Selon l'article 92 de la Constitution, a-t-il souligné, le président de la République doit être informé de tout remaniement ministériel. «J'ai demandé au Chef du gouvernement de reporter la discussion sur ce remaniement après son retour de Mauritanie (le 6 novembre), mais Chahed a préféré annoncer la composition de ce nouveau gouvernement le jour même (lundi 5 novembre)», a ajouté le président. «Je désapprouve la démarche de Youssef Chahed dans la mesure où je ne connais pas la plupart des ministres proposés», a-t-il poursuivi. Béji Caïd Essebsi a affirmé n'avoir adressé aucune correspondance au Parlement sur le remaniement ministériel proposé, précisant que la présidence la République avait transféré, au Parlement, la correspondance de la présiden-



ce du gouvernement à la demande de l'ARP. Malgré l'annonce de certains blocs parlementaires de voter contre le nouveau gouvernement, ses chances d'obtenir la confiance sont «acceptables» puisqu'il semble bénéficier du soutien des blocs d'Ennahdha (68 députés), de la Coalition nationale (40) et d'al-Horra de Machrou Tounes (14). Ces derniers n'ont toutefois pas émis des déclarations officielles dans ce sens.

## La démarche adoptée est contraire à l'esprit de la Constitution et à l'éthique politique

Le président du Parti tunisien «Bani Watani», Saïd Aïdi, a estimé samedi que la démarche adoptée par le Chef du gouvernement Youssef Chahed, lors du récent remaniement ministériel, «est contraire à l'esprit de la Constitution et à l'éthique politique». «Le gouvernement proposé est par excellence celui du mouvement Ennahdha», a-t-il lancé en marge de la troisième session de l'université politique du parti, organisée à la cité Ennasr (Gouvernorat de

l'Ariana). «Formé sur la base de calculs politiques étriqués, ce gouvernement ne peut aucune-ment servir les intérêts supérieurs du pays ni répondre aux attentes du citoyen en matière de développement et de stabilité socio-politique», a-t-il encore souligné, cité par l'agence TAP. «A cause de la crise entre les deux têtes de l'Exécutif, la situa-

tion politique que traverse le pays menace désormais la transition démocratique», a-t-il indiqué. Pour M. Aïdi, «la Tunisie a besoin d'un parti capable de redonner confiance au citoyen et de nourrir chez lui l'espoir en un avenir meilleur». Au cours de cette nouvelle session de l'université politique du parti, Saïd Aïdi a présenté la vision de son parti en matiè-

re de réforme et de développement à moyen et à long terme. Il s'agit, selon lui, d'une vision réformiste globale à même de redonner l'espoir chez les jeunes et plus particulièrement les compétences tunisiennes qui ont choisi d'émigrer au lieu de contribuer à la construction du pays.

F. M./APS

## La Tunisie candidate pour l'organisation du Forum africain sur l'investissement

LA TUNISIE a présenté sa candidature pour l'organisation du prochain Forum africain sur l'investissement (Africa Investment Forum - AIF), a déclaré Zied Laadhari, ministre du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale qui a conduit la délégation tunisienne au AIF tenu à Johannesburg (Afrique du Sud) du 7 au 9 novembre 2018, selon l'agence tunisienne TAP. A l'issue d'une rencontre tenue vendredi avec le président de la BAD, Akinwumi A. Adesina, le ministre a, également, annoncé que le responsable africain effectuera une visite en Tunisie pour inaugurer le bureau régional de l'Afrique du Nord de la banque à Tunis. «Quand la BAD a quitté la Côte d'Ivoire, nous sommes restés 11 ans en Tunisie et c'est pour cette raison que nous avons décidé de placer le bureau régional de l'Afrique du Nord à Tunis», a déclaré le président de la BAD à l'agence TAP, lors d'un point de presse clôturant le Forum africain sur l'investissement. Réitérant la volonté de son institution de renforcer davantage la coopération avec la Tunisie, un pays qui «occupe une place très importante», le responsable africain a tenu également à féliciter le président de la République ainsi que les députés de l'ARP qui avaient voté à l'unanimité en faveur de l'accord relatif à l'implantation du bureau régional de la BAD pour le développement et la prestation de services en Tunisie, «ce qui témoigne de la solidité des relations entre la banque et la Tunisie». Au cours de cette première édition de l'AIF, la Tunisie a présenté deux projets. Le 1<sup>er</sup> projet présenté aux investisseurs concerne la Centrale électrique de Skhira (Sfax) qui aura une capacité de production de 450 à 500 mégawatts. Le coût du projet est estimé à 440 millions de dollars. Le second projet porte sur une station de dessalement de l'eau de mer à Ghannouch (Gabès) pour le compte du GCT.

R. M.

## Prisonniers sahraouis/Gdeim Izik

### Appel pour sauver le militant Abdallah Abbahah

La Ligue pour la protection des prisonniers sahraouis (LPPS) a lancé un appel urgent à la communauté internationale afin d'agir rapidement pour sauver le détenu sahraoui, Abdallah Abbahah, ainsi que ses camarades en grève de la faim depuis 40 jours dans les prisons marocaines.

La Ligue sahraouie a également invité toutes les organisations internationales à faire pression sur l'Etat marocain pour «mettre un terme à cette situation avant qu'elle ne dégénère vers l'irréparable». Dans son devoir de suivi de la grève ouverte de la faim, entamée par les pri-

sonniers politiques sahraouis du groupe Gdeim izik, à la prison Tifelt2, la LPPS a exprimé, dans un communiqué, sa «grave préoccupation des dangers imminents qu'encourent ces grévistes», affirmant qu'«il a passé près de deux heures à l'hôpital, avant de regagner sa cellule, sans être soigné ni consulté par un spécialiste», a dénoncé la LPPS, indiquant que «la situation du prisonnier politique du groupe de Gdeim Izik est instable, en raison des conséquences de la grève de la faim illimitée qui a débuté le 1<sup>er</sup> octobre». La Ligue pour la protection des prisonniers sahraouis a expliqué que «cette grève est

pour les détenus une manière de protester contre leur déplorable situation à la prison de Tifelt2, où ils sont emprisonnés depuis plus d'une année. Ils manifestent à travers cet acte de leur profond désarroi et désespoir quant à l'issue de leurs plaintes devant l'indifférence de la direction pénitentiaire».

A titre de rappel, les prisonniers politiques sahraouis, du «groupe Gdeim Izik», avaient été arrêtés suite à l'exode massif et la grande campagne de déplacement vers le camp de Gdeim Izik, en octobre 2010, en dehors de la ville sahraouie d'El Aâyoun occupée. Quelque 8 000 tentes

ont été construites par des dizaines de milliers de Sahraouis (qu'on estime à plus de 20 000 personnes). Ce camp fut sauvagement démantelé par les forces marocaines. Ces militants ont été ciblés par les autorités marocaines, non pas pour une quelconque participation aux heurts suite au démantèlement violent du camp par les forces marocaines, mais, souligne la LPPS, en cause de leurs opinions politiques en faveur de l'autodétermination du peuple sahraoui, la majorité étant des militants politiques et défenseurs des droits de l'Homme.

Sara H.



## Yémen

# Premiers combats de rue dans un quartier résidentiel de Hodeida

■ Des premiers combats de rue ont éclaté hier dans un quartier résidentiel de l'est de la ville portuaire de Hodeida, au Yémen, où des forces progouvernementales tentent de briser la résistance des rebelles Houthis, ont indiqué à l'AFP des sources militaires.

Par Rima C.

Un responsable militaire progouvernemental a affirmé que l'objectif était de «purger» ces rues de toute présence rebelle. Hodeida, ville de l'ouest du Yémen sur la mer Rouge, revêt une importance stratégique car c'est le point d'entrée des trois-quarts des importations et de l'aide humanitaire internationale au Yémen. Des forces progouvernementales ont pénétré hier matin dans un quartier situé entre le sud de l'hôpital du 22-Mai – le plus grand de la ville – et la grande avenue appelée Sanaa, ont indiqué des sources militaires, ajoutant que loyalistes et rebelles se sont affrontés autour d'un complexe touristique appelé Al-Waha

(Oasis). Des habitants d'un secteur situé plus au sud disent avoir entendu tirs et bombardements toute la nuit et de manière sporadique hier matin. «Trois personnes de notre quartier ont été blessées par des éclats d'obus et hospitalisées ce week-end», a dit Marwa, s'exprimant sous un pseudonyme. «Nous sommes vraiment fatigués. On n'est pas en sécurité. Nous n'avons pas d'argent. Cette fois-ci personne ne peut partir. Nous n'en avons pas les moyens et c'est dangereux». Vendredi, les troupes loyalistes, soutenues militairement par l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis, avaient repris aux Houthis l'hôpital du 22-Mai. Avant les affrontements hier, des sources militaires

et hospitalières avaient indiqué qu'au moins 61 combattants – 43 rebelles et 18 loyalistes – avaient été tués au cours des dernières 24 heures. Un médecin à Hodeida avait précisé que des dizaines de Houthis blessés avaient aussi été transportés vers la capitale Sanaa, à l'est, et la province d'Ibb, au sud. L'offensive sur Hodeida a été lancée en juin, mais elle s'est nettement intensifiée depuis le 1<sup>er</sup> novembre avec un bilan d'au moins 443 combattants tués jusqu'ici dans les deux camps. Les Houthis, qui contrôlent également la capitale Sanaa, sont appuyés par l'Iran. Le Yémen est le théâtre de la pire crise humanitaire au monde, rappelle régulièrement l'ONU qui précise que 14 millions de civils sont en situation de pré-famine. De nombreuses organisations humanitaires se sont inquiétées ces derniers jours de l'impact des combats sur des dizaines de milliers de civils piégés dans la ville, ainsi que sur la distribution de l'aide humanitaire à partir du port. Yahya Sharafeddine, directeur adjoint du port de Hodeida situé au nord de la ville, a déclaré hier à l'AFP que «jusqu'à présent, le port est ouvert, tout le monde est là et nous travaillons normalement». Cependant, a-t-il ajouté, «nous ne pouvons prédire ce qui se produira à l'avenir». Selon des habitants, la coalition antirebelles sous commandement saoudien a recours à des



Ph. > D. R.

avions de combat et à des hélicoptères d'attaque Apache pour pilonner les positions des Houthis qui ont pour leur part posé de nombreuses mines pour freiner l'avancée de leurs adversaires. Les rebelles ont enregistré au moins une défection, celle de leur «ministre de l'Information» Abdel Salam Jaber, qui est apparu hier, lors d'une conférence de presse à Ryad, où il a évoqué «le dernier souffle» des Houthis. «Ce qui s'est produit au Yémen est plus dangereux qu'un coup d'Etat», a-t-il clamé en appelant la coalition antirebelles à achever rapidement l'objectif de «libérer» le Yémen de l'emprise des Houthis qui, outre Hodeida, contrôlent la capitale Sanaa et de vastes pans de l'ouest et du nord du pays. Hier soir, le roi Salmane d'Arabie saoudite a reçu à Ryad le prince héritier d'Abou Dhabi, cheikh Mohammed ben Zayed Al-Nahyane, sans que l'agence officielle saoudienne ne précise les sujets discutés, à part «les rela-

tions fraternelles» entre les deux pays. La diplomatie saoudienne a été considérablement affaiblie par l'affaire Jamal Khashoggi, du nom de ce journaliste saoudien tué dans le consulat saoudien à Istanbul le 2 octobre. Ryad avait déjà une mauvaise image en raison du grand nombre de civils tués depuis 2015 dans des frappes aériennes au Yémen. L'administration américaine de Donald Trump, visiblement sous la pression du Congrès, a confirmé l'annonce samedi par Ryad que la coalition sous commandement saoudien au Yémen allait désormais effectuer elle-même le ravitaillement en vol de ses avions, assuré jusqu'ici par les Etats-Unis. Depuis 2015, les combats au Yémen ont fait quelque 10 000 morts, majoritairement des civils, et plus de 56 000 blessés, selon l'Organisation mondiale de la santé. Mais des responsables humanitaires estiment que le bilan réel des victimes est bien plus élevé.



## Points chauds

### Asile

Par Fouzia Mahmoudi

Donald Trump ira-t-il au bout de ses menaces et ordonnera-t-il à l'armée américaine de tirer sur les caravanes de migrants qui se rapprochent dangereusement des frontières américaines ? La question se fait pressante alors que des milliers de migrants centraméricains sont arrivés samedi dans la ville de Queretaro, dans le centre du Mexique, après avoir franchi, malgré la fatigue et les maladies, une nouvelle étape dans leur long périple vers les Etats-Unis. Environ dix heures après avoir quitté Mexico, près de 2 000 migrants sont parvenus à Queretaro, capitale de l'Etat du même nom, où les autorités locales ont décidé de les héberger dans les couloirs extérieurs du stade de football la Corregidora, sans qu'ils n'aient accès ni aux gradins ni au terrain. Quelque 3 000 autres migrants, qui avaient eux aussi quitté la capitale mexicaine dans la matinée, étaient également attendus à Queretaro. La veille déjà, un groupe de quelque 1 300 autres avait quitté la capitale. Dans la matinée, selon la direction du métro de Mexico, cinq rames mises à disposition spécialement par les autorités ont transporté chacune un millier de migrants, encadrés par un millier de policiers. Le président américain Donald Trump a dénoncé une «invasion» et mobilisé des milliers de militaires pour les stopper à la frontière. Et si les migrants semblent déterminés à forcer les frontières américaines, Donald Trump lui est bien décidé à les défendre. Le gouvernement de Donald Trump a ainsi annoncé vouloir interdire aux migrants n'étant pas entrés légalement sur le territoire américain de déposer une demande d'asile, dernière décision en date du président sur l'immigration dont il a fait son cheval de bataille. «Notre système d'asile croule sous un trop grand nombre de demandes d'asile injustifiées, ce qui pèse de façon démesurée sur nos moyens, nous empêchant de pouvoir accorder rapidement l'asile à ceux qui le méritent vraiment», a déclaré jeudi le ministre américain de la Sécurité intérieure. «Conformément à nos lois sur l'immigration, le président a toute autorité pour suspendre ou restreindre l'entrée d'étrangers aux Etats-Unis s'il considère qu'il en relève de l'intérêt national», affirme le communiqué. Donald Trump entend ainsi faire usage des mêmes pouvoirs exécutifs que ceux dont il avait argué lorsqu'il avait pris, au tout début de son mandat en janvier 2017, un décret migratoire extrêmement contesté qui interdisait l'entrée sur le territoire américain aux ressortissants de plusieurs pays à majorité musulmane. Dans sa dernière version, validée le 26 juin par la Cour suprême après de nombreuses péripéties judiciaires, ce décret ferme les frontières américaines aux citoyens du Yémen, de Syrie, de Libye, d'Iran, de Somalie, mais aussi de Corée du Nord et dans certains cas du Venezuela. Comme pour le décret migratoire, la décision de jeudi risque de déclencher une bataille judiciaire. Toutefois, le plus urgent pour Trump et son administration est de se doter de toutes les armes possibles pour contrer les migrants d'aujourd'hui et du futur qui refusent de se plier aux règles du jeu et préfèrent forcer les frontières. F. M.

### Californie

## 23 morts, Malibu menacée

Décombres fumants, voitures réduites à des carcasses : les pompiers continuent de lutter contre les incendies qui ont fait 23 morts et détruit des milliers de maisons en Californie, sans grand espoir de maîtriser prochainement les divers sinistres. Des sauveteurs ont découvert samedi des corps de 14 personnes tuées dans l'incendie le plus destructeur jamais enregistré en Californie, a déclaré le shérif du comté de Butte, dans lequel se trouve Paradise, une ville de 27 000 habitants, au nord de Sacramento, la capitale de la Californie. «Aujourd'hui, 14 corps supplémentaires ont été découverts, ce qui porte le nombre total (des morts) à 23», a dit le shérif Kory Honea lors d'une conférence de presse. Sur les 23 morts, 19 ont été découverts à Paradise et quatre dans la région de Concow, toujours dans le comté de Butte, a-t-il précisé. Depuis jeudi, plus de 6 700 bâtiments de Paradise, en majorité des maisons d'habitation, ont été consumés par l'incendie baptisé «Camp Fire». Plus

de 250 000 personnes ont reçu l'ordre d'évacuer leurs domiciles dans une vaste région près de la capitale de cet Etat de l'ouest des Etats-Unis, Sacramento, et dans la célèbre station balnéaire de Malibu, dans le sud de la Californie. A des dizaines de kilomètres autour de Paradise, le ciel était obscurci par une fumée âcre, et le soleil était difficilement visible. Les habitants ont fui le danger, tandis que sur la route qui mène vers le centre-ville gisaient des carcasses de voitures. Les poteaux électriques étaient rongés par le feu. «Seuls quelques fermiers sont revenus pour voir dans quel état est leur bétail», a expliqué à l'AFP une policière. L'incendie a pour le moment consommé plus de 40 000 hectares et n'est maîtrisé qu'à 20%, selon CalFire, l'agence des pompiers de Californie. Trois des plus de 3 200 pompiers déployés ont été blessés. «Toute la partie basse de Paradise est la proie des flammes en ce moment. Pas une seule maison ne restera debout. Je suis effondré», a témoigné sur KIEM

TV, Kevin Winstead, un habitant de la ville voisine de Magalia. Les autorités estiment qu'il faudra trois semaines pour maîtriser les flammes dans cette zone des contreforts de la Sierra Nevada. «L'ampleur de la destruction que nous avons vue est vraiment incroyable et à fendre le cœur», avait dit vendredi Mark Ghilarducci, du bureau des services d'urgence du gouverneur de Californie. Le président Donald Trump, en voyage en France pour les cérémonies du centenaire de l'armistice de la Première guerre mondiale, s'est montré sévère envers la Californie, qui vient d'élire un gouverneur démocrate. «Il n'y a aucune raison pour ces énormes incendies en Californie, meurtriers et coûteux, si ce n'est que la gestion des forêts est tellement mauvaise», a tweeté samedi M. Trump. «Des milliards de dollars sont donnés chaque année, tant de vies sont perdues, tout cela à cause d'une mauvaise gestion des forêts».





Des contes ancestraux adaptés à la réalité d'aujourd'hui

## «La nuit du conte africain» à l'Opéra d'Alger

■ «La nuit du conte africain» a réuni, pour sa deuxième édition à Alger, six conteurs, qui ont fait voyager samedi soir le public à travers des contes ancestraux de différentes régions du Continent africain, judicieusement adaptés à la réalité d'aujourd'hui.

Par Abia Selles

Accueillie à l'Opéra d'Alger «Boualem-Bessaïh», «La nuit du conte africain» a commencé par la projection d'une série d'images de travailleurs africains au contact de la terre, puis d'une vidéo montrant un orchestre symphonique dans un grand auditorium, exécutant la chanson «Africana», dont la musique a été composée par le jeune maestro Salim Dada, sur un texte chanté en anglais, en français et en arabe, du ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi.

Orchestre de percussion et de voix soutenant le chant et le son du gombri, l'Ensemble constantinois «Wesfane Dar Bernou» a, dès son entrée, enflammé la salle avec des pièces envoûtantes, aux cadences ternaires, auxquelles le public n'a pu résister, cédant vite au relâchement, à l'image de Dina et Amira, deux jeunes femmes venues en famille, qui se sont livrées, tête pivotante et chevelure en l'air, à quelques tours de danse dans le genre «Jdib». La troupe folklorique a brillamment rendu, entre autres pièces, en alternance avec les



différents contes, «Bernou djit merzoug», «El aâdjmi», «Roi» et «Boussaâdia», au plaisir d'un public conquis qui a beaucoup interagi avec les six conteurs.

L'Ivoirien Adama Adepoju ou le «Taxi conteur», premier à inviter l'assistance à monter dans sa voiture «Célébrons l'eau», une histoire ancestrale de Côte d'Ivoire, réadaptée, pour dire, selon le conteur, «l'eau, c'est la vie».

La Tunisienne Raïda Guermazi prenant le relais, a déclamé dans un ton comique

«Mneïra wel meziane», un conte traditionnel à plusieurs morales, gardant d'abord chaque spectateur de se considérer «omniscient» et concluant par rappeler qu'un peuple «cultivé», ne peut être à la «botte d'un dictateur».

Chyc Polhit du Gabon est venu avec «Baba Yagagogo», ou l'histoire de la tortue qui voulait savoir si elle était un animal «terrestre» ou «marin», et qui, pour s'identifier, lancera un défi à la baleine et un autre à l'éléphant, pour prendre, à l'issue des épreuves, le dessus sur les deux



animaux et se voir consacrée «Reine de la terre et de la mer».

L'Égyptienne Arfa Abderrassoul est intervenue très brièvement pour raconter une partie, sur les quatre de «Hikayet bint el bakkal» (Histoires de la fille de l'épicière), résumant à l'«humanisme universel» la morale de sa prestation.

Jorus Mabiala du Congo Brazzaville, canne à la main, a rendu au public «On va manger le lion», une histoire qui invite à avoir «les moyens de sa politique» et qu'il ne faut jamais, a-t-

il expliqué selon un vieil adage du pays qu'il représente, «cuire les patates, tant qu'on n'a pas encore attrapé le lion».

L'Algérienne Naïma Mehaïla, qui, au début, est montée sur scène pour déclamer quelques «bouqalet», est revenue à l'issue de la soirée vers son public pour partager avec lui «Sabra et le lion», un conte ancestral algérien qui met en garde contre les offenses que peuvent causer les mots émanant d'intentions mal-saines.

A. S./APS

Salon international du livre d'Alger

## L'évènement clôturé après douze jours d'exposition

Le 23<sup>e</sup> Salon international du livre d'Alger a pris fin samedi au Palais des expositions (Pins maritimes, Alger), après douze jours d'activités diverses auxquelles a assisté un public nombreux.

Au dernier jour du 23<sup>e</sup> Sila, les visiteurs ont continué à affluer, alors que les stands se vidaient et que de nombreux exposants

s'approprièrent à emballer leurs cartons. Dans un point de presse, le commissaire du Sila a indiqué que seuls «huit titres traitant de la sorcellerie ont été retirés» des stands, sans autre précision sur les exposants visés ou leur nationalité. Le commissaire du Sila s'est limité à rappeler, à ce propos, les termes de la loi de 2015 sur le livre qui interdit d'exposi-

tion «tout ouvrage portant atteinte aux symboles de l'Etat et faisant l'apologie de la violence, du terrorisme et du racisme», pendant le salon.

Il a aussi indiqué que sur les 1 018 maisons d'édition participant au Sila 2018, seul un éditeur algérien s'était retiré et un éditeur iranien avait dû fermer son stand pour avoir enfreint le

règlement intérieur du salon, a-t-il tenu à rappeler.

A une question sur l'éventualité d'autoriser la vente en gros des livres ainsi que le demandent des éditeurs arabes, le commissaire a exclu cette possibilité, renvoyant au même règlement qui «interdit» la vente en gros.

Il a, par ailleurs, ajouté que le

nombre de visiteurs a atteint, cette année 2,2 millions, avec un record de 630 000 visiteurs enregistré le 1<sup>er</sup> novembre.

Evoquant le budget du Sila 2018, M. Messaoudi a jugé «insuffisant» le montant de 60 millions de DA alloué à une manifestation de cette envergure: une baisse de 25% par rapport à l'édition 2017 du salon qui avait bénéficié d'une enveloppe de quelque 90 millions de DA.

Le Sila 2018 a accueilli plus de 300 000 titres proposés par plus d'un millier d'exposants, dont 276 maisons d'édition algériennes et plus de 700 éditeurs étrangers représentant 47 pays dont la Chine, l'invité d'honneur de cette édition.

M. K.

Conférence sur l'avenir de la chanson oranaise

## Les participants appellent à la pérennité du patrimoine

Les participants à une conférence sur l'avenir de la chanson oranaise, qui s'est tenue samedi après-midi au siège de la Direction de la culture à Oran, ont mis l'accent sur la nécessité de mettre en place un plan d'action devant assurer la pérennité de ce patrimoine.

L'enseignant-consultant facilitateur Ali Hassani, qui a animé une conférence intitulée «Quelle perspective pour le développement de la chanson oranaise», a insisté sur la mise en synergie des différents acteurs du fait culturel pour asseoir une stratégie commune, avec en prime la mise en place d'un plan d'action pour assurer la pérennité de ce patrimoine en tenant compte des mutations de l'environnement socioculturel.

«La chanson oranaise est à la croisée des chemins», a souligné ce passionné de la chanson oranaise qui a mis en relief l'importance de ce patrimoine immatériel, «une des

composantes de notre personnalité», notamment sur le plan culturel, appelant les différents acteurs de la chanson oranaise (paroliers, musiciens, interprètes), les promoteurs (collectivités locales via les associations et l'Office nationale des droits d'auteurs et droits voisins), les protecteurs (universitaires, éducateurs et formateurs) et les prescripteurs (public, journalistes) à travailler en commun pour assurer la pérennité de cet art.

Le conférencier s'est désolé toutefois que les sponsors, un maillon important, ne soit pas souvent au rendez-vous pour contribuer efficacement à la promotion de ce patrimoine. «La chanson oranaise a besoin d'argent et de publicité, de son public certes mais aussi de médiateurs culturels suffisamment formés pour bien défendre ce patrimoine et assurer la relève», a-t-il déclaré.

La directrice de la maison de culture de

Mostaganem et commissaire du festival de la musique et de la chanson oranaises de la 12<sup>e</sup> édition (2019), Khalida Benbali, a, dans son intervention, estimé que les prochaines journées de formation portant sur la chanson oranaise seront une occasion de plus pour faire progresser la création artistique.

Plusieurs intervenants ont félicité cette initiative et se sont relayés pour parler de l'art en tant que valeur esthétique, mais aussi pour faire rayonner la ville d'Oran en tant que pôle culturel qui a contribué énormément à la promotion de ce patrimoine et œuvré pour sa perpétuité, comme l'a souligné le compositeur Kouider Berkane, qui a cité au passage de grands noms de la chanson oranaise dont Blaoui El Houari, Ahmed Wahby, Abdelhamid Benzerga, Ahmed Saber, Cheb Khaled et autres.

F. H.

### AGEND'ART

Ezzou'Art galerie  
Jusqu'au 15 novembre :  
Exposition «Peintures marines».  
Galerie d'art Le Paon  
Jusqu'au 24 novembre :  
Exposition collective d'arts plastiques, avec les artistes  
Moussa Bourdine, Djanet Dahel, Moncef Guita, Mohamed Laraba, Yasmine Saadoun, Karim Sergoua, Abdelhadi Talbi et Soupçon d'Art.



Ligue I Mobilis (14<sup>e</sup> journée)  
**La JSK et le MCA pour se refaire une santé**

LA JS KABYLIE et le MC Alger tenteront, ce mardi, de se refaire une santé avec la réception respectivement du Nasr d'Hussein-Dey et l'USM Bel-Abbès, pour le compte des matchs décalés de la 14<sup>e</sup> journée de la Ligue I Mobilis. Battus par l'USMA, les Canaris souhaitent renouer avec le succès en croisant le fer sur leur terrain au stade du 1<sup>er</sup>-Novembre de Tizi-Ouzou avec le Nasria qui passe par une étape difficile. Les poulains de Dumas savent ce qui les attend et sont décidés à se reprendre et retrouver le chemin de la victoire pour éviter la déception du match face aux Rouge et Noir. Toutefois, ils savent que leur mission ne sera pas de tout repos face à une équipe du NAHD qui souhaite aussi se refaire une santé et sortir de la crise dans laquelle elle se trouve avec la série de mauvais résultats dont le dernier est ce nul concédé à domicile face à l'OM. Les Sang et Or, sans entraîneur depuis le départ de Dziri vers le

CABBA, feront tout leur possible pour revenir au moins avec le point du nul. De son côté, le MCA reçoit à domicile l'USM Bel-Abbès et tentera d'enregistrer une victoire qui lui permettra de se rapprocher plus du groupe de tête. Le Doyen qui avait vu sa belle série de trois victoires s'arrêter après le nul face aux Sudistes de la JSS, souhaite l'emporter et donc revenir en force, même s'il sait que la tâche s'annonce ardue face à une équipe qui souhaite, elle aussi, s'en sortir après une période difficile vécue ces derniers temps. Les poulains de Bouzidi souhaitent créer la surprise devant la bande à Amrouche et entreront avec un esprit conquérant pour réussir un résultat satisfaisant et garder leurs chances pour le maintien en Ligue I.

M.M.

**Le programme:**

**Mardi, 13 novembre :**  
 JSK - NAHD (17h45)  
 MCA - USMBA (18h00)

CAN-2019 (Qualifications- 5<sup>e</sup> J) Togo-Algérie

**Belaïli de retour, Chita et Meziane sélectionnés**

■ *L'attaquant de l'Espérance de Tunis, fraîchement sacré en Ligue des champions, a enregistré son retour en sélection nationale, appelé par le coach des Verts, Djamel Belmadi, qui a rendu public, avant-hier soir, une liste de 25 joueurs dont trois locaux.*



Par Mahfoud M.

Belaïli relancé en sélection nationale

Ph. > D. R.

Ligue 1 Mobilis (14<sup>e</sup> journée)  
**La JSS crée la sensation, le CSC et le DRBT se neutralisent**

LA JS SAOURA s'est hissée provisoirement sur la 3<sup>e</sup> marche du podium, en battant l'ES Sétif (1-0) sur son propre terrain, en match disputé samedi soir pour le compte de la 14<sup>e</sup> journée de Ligue 1 Mobilis de football, au moment où le CS Constantine et le DRB Tadjenanet se sont neutralisés (3-3) dans un derby de l'Est complètement fou, disputé au même moment au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine. Sur sa lancée, la JSS a ramené cette précieuse victoire des Hauts-Plateaux grâce à son avant-centre Hamia, qui a trouvé le chemin des filets à la 32', d'un joli tir croisé qui est allé se loger dans le coin opposé (0-1). Pendant ce temps-là, le CS Constantine, Champion d'Algérie en titre, avait commencé par mener (1-0) face au DRB Tadjenanet, grâce à son maître-artilleur Mohamed Amine Abid (8'), avant de se faire renverser (1-2) sur des réalisations signées Aribi (11') et Bensaha (18'). Mais la joie des visiteurs a été de courte durée, puisque moins d'une minute plus tard les Sanafir ont réussi à niveler la marque par Aichi (19'/2-2), avant que Chahrouh n'ajoute le troisième à la 83'. Cependant, le DRBT n'avait pas encore dit son dernier mot, puisqu'il a réussi à revenir une nouvelle fois au score, grâce Aribi, auteur du but égalisateur à la 89'. Une nouvelle déception pour le

CSC, dont la série noire avait conduit le coach Abdelkader Amrani à présenter sa démission à l'issue de la précédente journée. Un peu plus tôt dans l'après-midi, le CR Belouizdad avait quitté pour la première fois de la saison la dernière place du classement, suite à sa large victoire contre le MO Béjaïa (4-1). Le défenseur Chamseddine Nessakh et le milieu de terrain Adel Djarrar avaient commencé par donner une avance de deux buts aux belouizdadis, respectivement aux (17') et (29'), avant que Bechou (85') et Balegh (87') ne donnent plus d'ampleur à ce précieux succès qui permet à leur équipe d'abandonner provisoirement la dernière place à l'USM Bel-Abbès. Pour leur part, les Crabes ont attendu la première minute du temps additionnel pour sauver l'honneur, par l'intermédiaire d'Amokrane (90'+1). Un peu plus tard dans la soirée, en clôture des matchs de samedi, le Paradou AC a dominé l'AS Ain M'lila (3-0) grâce à des réalisations signées Zakaria Naidji (1), Mouali (59') et Bouzok (90'+2). Un précieux succès qui propulse les Pacistes à la 6<sup>e</sup> place du classement général, ex æquo avec le NA Hussein Dey et le MC Oran, avec 17 points pour chaque club, au moment où l'ASAM reste scotchée à la 12<sup>e</sup> place, avec 13 unités.

La dernière apparition de Belaïli chez les Verts remonte à mars 2015 sous la conduite de l'ancien coach national, le Français Christian Gourcuff. La liste qui a été publiée sur le compte facebook officiel de la FAF a vu la convocation de deux nouveaux joueurs, à savoir deux éléments de l'USM Alger, Oussama Chita et Abderrahmane Meziane, qui constituent une véritable surprise, étant donné que Belmadi n'avait pas pour habitude de faire appel aux locaux, considérant que le niveau du championnat local est faible. Le sélectionneur national qui prépare le prochain match des éliminatoires de la CAN 2019 face aux Eperviers du Togo qui se joue le 18 novembre prochain, a choisi les joueurs les plus en vue avec leurs équipes respectives.

Belmadi s'est passé des services d'Ishak Belfodil (Hoffenheim/ Allemagne), de Rachid Ghezal (Leicester City/ Angleterre), de Nabil Bentaleb (Schalke 04/ Allemagne), et d'Adlène Guedioura (Nottingham Forest/ Angleterre). Côté déceptions, le deuxième meilleur buteur en activité de l'équipe nationale (22 buts) Hilal Soudani (Nottingham Forest/ Angleterre), le blessé au genou, a déclaré forfait, lui qui n'a pas encore joué depuis l'arrivée de Belmadi en août dernier. L'Algérie, qui reste sur une défaite concédée le 16 octobre dernier à Cotonou face

au Bénin (1-0), occupe conjointement le fauteuil de leader en compagnie du Bénin avec 7 points chacun, devant le Togo (5 pts), alors que la Gambie ferme la marche avec 2 points. Les Verts auront à cœur de l'emporter à Lomé pour assurer leur qualification pour la phase finale.

**Les préparatifs avancent à Lomé**

Par ailleurs, les préparatifs de la rencontre Togo-Algérie prévue le 18 novembre au stade communal de Lomé «*avancent bien*» et la vente des billets commencera vendredi, a annoncé le responsable chargé de l'organisation de cet important rendez-vous. «*L'organisation avance bien. Ce match est très important pour le Togo, il est comme une demi-finale. Il faudrait que le Togo gagne et joue ensuite la finale contre le Bénin. Ce match est aussi important pour l'Algérie. Vous savez que l'Algérie a 7 points et si l'Algérie gagne ici au Togo, elle est directement qualifiée*», a indiqué Robert Daba, responsable d'Elite Foot Management lors d'une conférence de presse à Lomé. «*Il faudrait impérativement que le Togo gagne et pour gagner, il faudrait ensemble que nous soyons supporters de nos ambassadeurs. Je dois vous dire que nous avons commencé la mobilisation depuis quelques jours, depuis hier, nous avons lancé la diffusion des spots sur les médias*», a-t-il ajouté. En vue de cette rencontre capitale

pour les deux équipes, la vente des billets a commencé vendredi dans la capitale togolaise et le match devrait se jouer à guichets fermés dans un stade d'une capacité de 15 000 places. «*Au niveau de la billetterie, les tickets sont déjà prêts et ils ont été confectionnés en Europe comme face à la Gambie pour éviter la fraude comme on l'a connue lors du match face au Bénin et la semaine prochaine, précisément vendredi, nous commençons la vente de ces tickets*», selon Robert Daba.

M. M.

**Liste des 25 joueurs :**

**Gardiens de but :** Rais M'bolhi (Al-Ittifaq/Arabie saoudite), Mustapha Zeghiba (ES Sétif), Azzedine Doukha (Al-Raed/Arabie Saoudite), Alexandre Oukidja (FC Metz/ France).  
**Défenseurs :** Ilyas Hassani (Cherno More Varna/Bulgarie), Ramy Bensebaini (Stade rennais/France), Farès Mohamed Salim (SPAL/Italie), Rafik Halliche (Moreirense/ Portugal), Jean Mehdi Tahrat (RC Lens/France), Youcef Attal (OGC Nice/France), Djamel-Eddine Benlameri (Al-Shabab/Arabie saoudite), Ayoub Abdellaoui (FC Sion/Suisse), Mehdi Zeffane (Stade rennais/ France).  
**Milieux :** Sofiane Feghouli (Galatasaray/Turquie), Saphir Taider (Impact de Montréal/MLS), Adam Ounas (Naples/Italie), Ismail Bennacer (Empoli/Italie), Oussama Chita (USM Alger), Abderrahmane Meziane (USM Alger).

**Attaquants :** Islam Slimani (Fenerbahçe/Turquie), Baghdad Bounedjah (Al-Sadd/ Qatar), Yassine Benzia (Fenerbahçe/ Turquie), Youcef Belaïli (ES Tunis/Tunisie), Riyad Mahrez (Manchester City/ Angleterre), Yacine Brahimi (FC Porto/ Portugal).

CAN-2018 féminine (préparation)  
**L'EN perd face à la Côte d'Ivoire**

LA SELECTION algérienne dames de football s'est inclinée face à son homologue ivoirienne sur le score de 1-2 en match amical disputé samedi à Abidjan dans le cadre de sa préparation pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2018. Le but de l'équipe algérienne a été inscrit par Benlazer. Cette rencontre a permis à la sélectionneuse nationale Radia Fertoul

d'opérer une revue d'effectif et d'avoir une première idée sur l'équipe type qui affrontera le 17 novembre prochain le Ghana en match d'ouverture de la CAN-2018. Les équipes algérienne et ivoirienne vont s'affronter une seconde fois dans deux jours, avant de rallier la capitale ghanéenne Accra pour poursuivre leur préparation avant d'entamer la compétition. La sélection algérienne

avait entamé le 5 novembre un stage en Côte d'Ivoire avec au programme un travail technique et physique entrecoupé par des séances de visionnage vidéo, selon le site de la Fédération algérienne de football. L'Algérie s'est qualifiée pour la CAN-2018 grâce à son succès en aller et retour contre l'Ethiopie (3-1, 3-2) lors du second et dernier tour des éliminatoires.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Saïda

## Un mort et six blessés dans un accident de la circulation

UNE PERSONNE a trouvé la mort et six autres ont été blessés dans un accident de la circulation survenu dans la commune de Mâamoura (wilaya de Saïda), a-t-on appris hier de la cellule de communication de la direction de la sûreté de wilaya. L'accident s'est produit dans la nuit de samedi à Sidi Aïssa (commune de Mâamoura), lors de la poursuite d'un véhicule suspect par les éléments de la Brigade de recherche et intervention (BRI). Deux véhicules à bord desquels se trouvaient les policiers se sont renversés, causant la mort d'un policier alors que six autres ont été blessés, précise-t-on de même source. La victime, âgée de 28 ans, grièvement blessée à la tête, a été évacuée vers l'hôpital «Ahmed Medeghri» de Saïda où elle a rendu l'âme. Les blessés ont été

acheminés vers la polyclinique de Ouled Brahim puis vers l'hôpital du chef-lieu de wilaya, où ils sont traités, et leur état est hors de danger, a-t-on ajouté. L'inspecteur régional de la police de l'ouest d'Oran, le contrôleur de police Si Mohand Saïd et le wali de Saïda, Seif El Islam Louh, se sont rendus hier au chevet des blessés pour s'enquérir de leur état, selon la cellule de communication de la direction de la sûreté de wilaya. Les deux responsables ont présenté leurs condoléances à la famille de la victime à leur domicile à Hai «La Gare» de Saïda. Le policier décédé a été inhumé hier, après la prière du Dohr, au cimetière de Sidi Rabaa de Saïda, en présence des autorités de wilaya civiles et militaires et d'une foule nombreuse.

A. S.

Médias

## Décès du journaliste Merzak Meneceur

LE JOURNALISTE Merzak Meneceur est décédé hier à l'hôpital Jeanne-Garnier Paris à l'âge de 71 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris de ses proches. Né en 1947 à La Casbah d'Alger, le défunt a poursuivi des études à l'université d'Alger puis à l'École pratique des hautes études (EPHE) de Paris.

Il a exercé en tant que journaliste comme correspondant de l'APS à Paris, puis à *Révolution*

*africaine* (1985-1990). Il a été également correspondant à Paris pour le quotidien *La Tribune* de 1995 à 2017. M. Meneceur a été aussi directeur-général de la Régie de publicité et agence de communication de Régie Sud-Méditerranée (RSM), créée par feu Bachir Rezzoug, un des pionniers de la presse algérienne. Il était également éditeur à Paris (Ressac Editions).

A. G.

Tlemcen

## Saisie de plus de 123 kg de kif traité à Bab El Assa

LES ÉLÉMENTS de la sûreté nationale de la daïra frontalière de Bab El Assa (Tlemcen) ont saisi une quantité de 123,5 kg de kif traité, a-t-on appris hier de la cellule de communication de ce corps constitué. L'opération a été menée au niveau du village de Yambou, dans la région d'Aïn El Khadra, relevant de la commune de Bab El Assa, suite à des informations faisant état de l'existence d'un réseau de trafic de drogue dans la région. Sur place, les policiers ont découvert

cinq sacs contenant 123,5 kg de kif traité, dissimulés dans une rivière sous des branches d'arbres, précise-t-on. Une enquête a été ouverte pour identifier les membres de ce réseau de trafiquants, a indiqué la même source. Les services de la sûreté de la wilaya de Tlemcen ont saisi, durant la période allant de janvier au mois de novembre de cette année, quelque 18,37 quintaux de kif traité, rappelle-t-on.

A. F.

Tizi Ouzou

## Saisie de viande blanche avariée

LES ÉLÉMENTS de la deuxième sûreté urbaine de Tizi ouzou ont procédé, au cours de la semaine écoulée, à la saisie d'une quantité de viande avariée au niveau d'un commerce. Selon les indications fournies

par la cellule de communication de la sûreté, le commerçant incriminé a été dénoncé par l'un de ses clients avant que des policiers accompagnés des agents du service d'hygiène de la commune ne se rendent sur



Conférence de presse d'Abdelkrim Medouar, président de la LFP

## «Je n'ai pas pensé à démissionner»

■ Le président de la LFP, Abdelkrim Medouar, a tenu, hier, une conférence de presse à la salle des conférences du Complexe Mohamed-Boudiaf pour s'expliquer sur l'affaire du report du match entre l'USM Alger et la JSK qui avait fait jaser surtout côté kabyle, avec des déclarations acerbes du boss des Canaris, Cherif Mellal, l'accusant d'avoir provoqué ce report pour favoriser l'équipe adverse.

Par Mahfoud M.

Le patron de la Ligue a reconnu son erreur et fait son mea-culpa, avouant qu'il ne devait pas se comporter de la sorte, surtout que ses dernières décisions étaient prises sans y référer à ses collègues du bureau exécutif de la LFP.

«Je reconnais, j'ai commis des erreurs. J'assume mes responsabilités. J'ai présenté mes excuses aux membres de mon bureau. Tout le monde est appelé à commettre des erreurs. Je ne suis pas venu pour gérer des choses extra-sportives. Le championnat est à sa 14<sup>e</sup> journée, nous sommes dans les temps. Seulement, je refuse qu'on touche à ma personne, c'est inadmissible. J'accepte qu'on critique la programmation, mais de là me toucher dans ma dignité, c'est inadmissible», a affirmé Medouar qui paraissait désappointé des attaques portées contre lui.

Il faut savoir que tout cela est en relation avec le report du classico entre usmistes et

kabyles qui a provoqué la colère de Mellal et conduit cinq membres du bureau à démissionner en signe de protestation contre la décision de Medouar de mener les affaires en solo.

«Le président de la JSK, dont je refuse de citer le nom, est convoqué pour la séance de la commission de discipline de la LFP demain 12 novembre (aujourd'hui) pour s'expliquer sur les déclarations qui n'étaient pas en lien avec le football. Il a touché à la LFP et publié des communiqués. Si la commission juge que ses propos nuisent à la LFP, elle est souveraine à prendre les sanctions nécessaires à son encontre», a encore souligné l'ex-patron de l'ASO.

«L'USMA a été plus sage en demandant le report de cette rencontre, ce que j'ai accepté. Le report avait pour objectif d'éviter tout dérapage suite aux déclarations du premier responsable de la JSK. J'assume l'entière responsabilité. La JSK est un club qui n'est plus à présenter, à sa tête il y a un nouveau président qui veut s'imposer dès le début. Je ne vais pas lui répondre. Si j'étais président de club, je ne serais pas tendre avec lui. Il y a des clubs qui aspirent à atteindre le sommet. Le match à l'origine de la polémique s'est déroulé dans les meilleures conditions. Je remercie les 22 acteurs, les deux galeries, ainsi que les dirigeants des deux clubs», a-t-il tenu à relever.

Le président de la LFP a défendu la programmation du championnat, en dépit des voix de contestation qui se sont élevées ces dernières semaines.

«J'assume toutes mes responsabilités dans la gestion de cette ligue. Nous sommes nouveaux dans la gestion de la LFP. Nous nous sommes retrouvés à gérer plusieurs aspects liés au sport, mais également les imprévus. Le championnat a démarré dans les meilleures conditions. La programmation marchait bien jusqu'à ce report. Il y a eu le match du MCA-JSS, reporté pour les raisons que tout le monde connaît. Je ne suis pas de ceux qui versent dans la polémique. Je me suis abstenu de parler à la presse pour éviter de jeter de l'huile sur le feu. Que Dieu maudisse celui qui réveille la fitna», a-t-il lancé.

En dépit d'une gestion jugée catastrophique depuis son élection à la tête de la LFP en juin dernier, en remplacement de Mahfoud Kerbadj, Medouar tient à aller jusqu'au bout.

«Je n'ai jamais pensé à démissionner. J'ai été élu démocratiquement et les membres de l'AG m'ont donné leur confiance. Je ne suis pas venu pour me retirer à cause d'un report. On ne peut pas faire face à tous les problèmes en un laps de temps court. Nous sommes novices dans la gestion de la LFP, laissez-nous travailler», a-t-il souligné.

M. M.

Hamid M.